

ACTUALITÉS RÉGIONALES

# BREIZH FORÊT POUR REBOISER LA BRETAGNE

© 18 JUIN 2019 À 18H36 PAR KATELL LAGRE

   

**Reboiser la Bretagne : c'est l'objectif du dispositif "Breizh Forêt Bois", qui vient d'enregistrer son millionième arbre planté, depuis 2015.**

Unique en France, cette aide financière destinée aux propriétaires fonciers a été simplifiée et renforcée, pour accélérer les plantations. Il faut dire que la forêt ne couvre que 14% du territoire breton, nettement sous la moyenne nationale de 30%, et que les besoins en bois sont de plus en plus grands.

Mais pas question de planter des arbres sur des terres agricoles : l'objectif est de planter sur des friches ou de densifier des parcelles déjà boisées. Comme par exemple à Inguiniel, dans le Morbihan, où plusieurs hectares de forêt vont être régénérés, comme l'explique Laurent Le Mercier, expert forestier :



France

Autre avantage d'une plantation d'essences destinées au bois de construction : la lutte contre le réchauffement climatique :

[Écouter le podcast](#)

*"Sur des peuplements pauvres, la valorisation, c'est du bois de chauffage principalement : l'arbre va rejeter le carbone qu'il a stocké durant toute sa vie.. Alors que quand on va produire du bois d'oeuvre, on bloque du carbone prélevé dans l'atmosphère sous forme de bois d'oeuvre, dans les constructions.."*

1 million d'arbres sur 900 hectares : le chiffre paraît grand, mais c'est bien loin des ambitions de la Région, qui a simplifié et renforcé le dispositif, pour accélérer les plantations. Mais comment fonctionne "Breizh Forêt Bois" ? La réponse d'Olivier Allain, vice-président de la Région Bretagne en charge de l'agriculture :

[Écouter le podcast](#)

*"Un porteur de projet, un particulier, va faire appel à la Région ou à l'interprofession du bois, pour monter son dossier, en sachant qu'il pourra avoir une subvention jusqu'à 50% du coût de la plantation, en moyenne 2000 euros par hectare..."*

Les arbres plantés aujourd'hui ne seront utilisables que dans 30 ou 40 ans pour les pins maritimes ou les sapins de Douglas, dans 60 à 150 ans pour les chênes ou les châtaigniers... C'est un investissement pour l'avenir, pour relever un double défi économique et environnemental, comme le souligne Olivier Ferron, délégué général d'Abibois, l'interprofession forêt bois bretonne :

[Écouter le podcast](#)

*"C'est une nécessité pour l'économie du territoire : la Bretagne demain fonctionnera demain autour d'une économie verte, et la filière bois sera au coeur de cette économie verte.. Elle va permettre d'assurer la construction, l'énergie.. C'est également du stockage de carbone et une garantie de biodiversité.."*

Reportage de Yann Launay.